



Monsieur le Préfet
DREAL Auvergne Rhône-Alpes
Service CIDDAE/ pôle AE
5 place Jules Ferry
69453 LYON cedex 06

A Chambéry le

Affaire suivie par : Catherine MAS - 04 79 26 88 87
catherine.mas@grandchambery.fr
Direction de l'urbanisme et du développement local
106, allée des Blachères – CS 82618 - 73026 Chambéry cedex
Ref dossier : 2019-03-192
Copie à :

Objet : Modification n°3 du PLU de Saint-Jean-d'Arvey - examen au cas par cas « documents d'urbanisme » défini à l'article R. 122-18 du code de l'environnement.

Monsieur le Préfet,

Le PLU de Saint-Jean-d'Arvey a été approuvé le 29 septembre 2008 et a fait l'objet de 2 modifications et de deux modifications simplifiées, la dernière modification ayant été approuvée le 29/09/16

Il est aujourd'hui nécessaire de procéder à une modification du PLU de Saint-Jean-d'Arvey pour :

- ouvrir à l'urbanisation une zone AU strict du PLU la zone AU « chef-lieu » amont d'environ 1,4ha,
- adapter le règlement du PLU et l'Orientation d'Aménagement et de Programmation au projet souhaité par la commune

Vous trouverez joint au présent courrier la notice présentant le projet de modification n°3 du PLU ainsi que la fiche d'examen au cas par cas pour les PLU.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-président chargé de l'urbanisme,
du projet d'agglomération et
des évolutions des compétences,

Lionel Mithieux



GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr